

AVIS DE CONCESSION  
Directive 2014/23/UE

**MAIRIE DU KREMLIN-BICÊTRE**

M. Jean-François DELAGE - Maire  
1 place Jean-Jaurès  
94270 LE KREMLIN-BICETRE - 94276  
Tél : 01 45 15 55 55  
SIRET 21940043900010

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)



Type de pouvoir adjudicateur : Agence/office régional(e) ou local(e)

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

<b>Objet</b>	<b>Délégation de service public de stationnement payant sur voirie</b>
<b>Référence</b>	DSP24-01
<b>Type de marché</b>	Services
<b>Mode</b>	Avis de concession
<b>Code NUTS</b>	FR107
<b>Lieu principal de prestation</b>	place Jean Jaurès 94270 LE KREMLIN BICETRE
<b>Durée de la concession</b>	à compter du 01/01/25 Jusqu'au 31/12/31
<b>Description</b>	<p>Par la présente consultation, la Ville du Kremlin-Bicêtre souhaite déléguer à titre exclusif et aux frais et risques du délégataire, l'exploitation du service public de stationnement sur voirie.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La gestion et l'exploitation du service de stationnement payant de surface de la Ville du Kremlin-Bicêtre.</li><li>- La mise à niveau, le renouvellement et le redéploiement éventuel et en tant que de besoin des horodateurs existants.</li><li>- L'entretien-maintenance de l'ensemble du parc horodateurs.</li><li>- La participation à la collecte, au comptage et au traitement des recettes comprenant les redevances de stationnement et les forfaits de post stationnement (FPS), dans le cadre d'une régie de recettes instituée par la Ville.</li><li>- La réfection en début de contrat de l'ensemble du marquage au sol existant et de la signalisation verticale, puis son renouvellement durant l'exécution du contrat au gré des besoins, notamment à la suite de travaux.</li><li>- L'installation, l'exploitation et l'entretien-maintenance de deux vélobox permettant le stationnement des vélos en toute sécurité.</li><li>- La mise en place, l'entretien et la mise à jour de nouveaux modes de paiement modernisés et adaptés aux besoins des usagers (applications smartphones, site internet,...).</li><li>- Les opérations de communication initiales et ultérieures en tant que de besoin, étant précisé que ces dernières doivent être en lien avec toute évolution éventuelle de la DSP.</li><li>- La mise en place d'un observatoire du stationnement payant.</li><li>- La Ville se réserve le droit de demander au délégataire la réalisation d'une étude concernant la construction de nouveaux parkings sous-terrain, sur les secteurs en tension de la ville.</li></ul>

**Code CPV principal**

**63712400** - Services de parc de stationnement

Code CPV  
complémentaire

**98351110** - Services de mise en oeuvre des règles de stationnement

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Non

**Forme**

Division en lots : Non

**Quantité ou  
étendue**

Valeur estimée hors TVA : 1 858 650,00 €

Délégation

### Conditions de participation

#### **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir au titre de la candidature sont indiqués au règlement de la consultation.

#### **Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir au titre de la candidature sont indiqués au règlement de la consultation.

#### **Référence professionnelle et capacité technique :**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir au titre de la candidature sont indiqués au règlement de la consultation.

Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession  
Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel affectés à l'exécution de la concession : Non

**Critères  
d'attribution**

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

**Renseignements**

[Correspondre avec l'Acheteur](#)

**Documents**

- [Règlement de consultation](#)
- [Dossier de Consultation des Entreprises](#)

**Offres**

Remise des offres le **17/04/24 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

**Dépôt**

- [Déposer un Pli dématérialisé](#)

•

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Le contrat de délégation de service public sera passé conformément aux articles L.3122-1 et suivants du Code de la commande publique (CCP), R.3122-1 et suivants du même code ainsi qu'aux articles L.1410-3, L.1411-1 à L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) et aux dispositions

réglementaires correspondantes.

Les dossiers de candidatures seront jugés au regard des garanties professionnelles et financières apportées, du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévus aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du Code du travail et de l'aptitude des candidats à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Le délai de validité des offres est de 210 jours.

Les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent effectuer librement une visite et de manière facultative, les emplacements de stationnement étant situés sur la voirie de la Commune du Kremlin-Bicêtre.

**Fonds**

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non

Adresse à laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus

Mairie du Kremlin-Bicêtre

Service Marchés Publics

1 place Jean-Jaurès

94270 LE KREMLIN-BICETRE

Tél : 01 45 15 55 55

[marches-publics@ville-kremlin-bicetre.fr](mailto:marches-publics@ville-kremlin-bicetre.fr)

**Recours**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Melun

43, rue du Général de Gaulle

BP 8630 77008 Melun Cedex

Tél : 01 60 56 66 30 - Fax : 01 60 56 66 10

[greffe.ta-melun@juradm.fr](mailto:greffe.ta-melun@juradm.fr)

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal administratif de Melun

43, rue du Général de Gaulle

BP 8630 77008 Melun Cedex

Tél : 01 60 56 66 30 - Fax : 01 60 56 66 10

[greffe.ta-melun@juradm.fr](mailto:greffe.ta-melun@juradm.fr)

Envoi le 01/03/24 à la publication